



## NOTE DE SERVICE

**Destinataires :** Étudiantes et étudiants de l'Université de Moncton (UMCE, UMCM et UMCS)

**Auteurs :** Gilles Roy, Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche  
Elizabeth Dawes, Vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires  
professorales

**CC :** Doyennes, doyens, vice-doyennes et vice-doyens  
Professeures et professeurs de l'Université de Moncton  
Edgar Robichaud, VRARH  
Madeleine Dubé, VRUMCE  
Sid-Ahmed Selouani, VRUMCS  
Jacques Paul Couturier, recteur et vice-chancelier

**Objet :** Modalités de fin de session – Hiver 2020

**Date :** Le 15 mars 2020

---

Cette note de service s'adresse à toutes les étudiantes et tous les étudiants des trois campus de l'Université de Moncton. Nous vous invitons à la lire attentivement afin de prendre connaissance des balises mises en place pour assurer le bon déroulement de la fin de session. Nous voulons vous rassurer que chaque étudiante et étudiant aura la possibilité de compléter son semestre universitaire et d'obtenir les crédits associés.

### **La suspension des cours en présentiel :**

Les cours qui étaient offerts en salle de classe (c'est-à-dire en présentiel) sont suspendus du 16 au 29 mars 2020. Pour ces cours, toute date limite pour toute forme d'évaluation (p. ex. examens, travaux) est reportée à une date ultérieure à confirmer par la professeure ou le professeur.

Les cours reprendront le lundi 30 mars, **mais ne seront pas offerts en salle de classe**. L'enseignement se fera à distance par des méthodes alternatives. Chaque professeure ou professeur contactera ses étudiantes et étudiants d'ici le 20 mars 2020 afin de les informer des modifications apportées à la livraison et à l'évaluation du cours. Les cours se poursuivront jusqu'au 17 avril 2020 comme prévu dans le calendrier universitaire. Il

est entendu que le plan de cours sera respecté dans la mesure du possible, mais certains ajustements seront nécessaires.

Étant donné qu'il ne sera pas possible de couvrir tout le matériel de cours comme prévu dans vos plans de cours, chaque professeure ou professeur sera responsable de choisir le matériel le plus essentiel à couvrir durant cette période.

Les cours déjà offerts à distance continuent d'avoir lieu comme prévu par Internet ou en webconférence, incluant les évaluations et les travaux.

En ce qui concerne le travail en équipe, nous encourageons l'utilisation de moyens de communication électroniques et d'outils de travail en ligne (par exemple Skype ou Microsoft Teams).

L'évaluation de l'enseignement prévue pour la semaine du 23 au 29 mars 2020 est annulée.

#### **Les stages :**

Les stages sont maintenus jusqu'à avis contraire. Les étudiantes et étudiants doivent se conformer aux exigences du milieu d'accueil.

Pour la science infirmière et la nutrition, nous respectons les indications des réseaux de santé Vitalité et Horizon. Le réseau Vitalité interdit la participation (directe ou par observation) d'étudiantes et d'étudiants et de stagiaires à l'évaluation et à la prise en charge des personnes qui font l'objet d'une investigation clinique ou qui sont des cas confirmés de COVID-19. Cette consigne sera réévaluée quotidiennement.

Dans le cas éventuel d'annulation de stages, des modalités seront mises en place afin de ne pas pénaliser les étudiantes et étudiants.

#### **La mobilité internationale :**

Suivant l'avis du gouvernement du Canada, l'Université de Moncton demande à ses étudiantes et étudiants en mobilité internationale de revenir au Canada dès que possible. L'Université les accompagnera dans les démarches nécessaires pour faciliter leur retour. Des dispositions seront prises pour valider leur session d'études à l'international.

#### **La session des examens (du 20 au 30 avril 2020) :**

L'horaire des examens sera maintenu durant la période du 20 au 30 avril 2020, mais les examens en salle de classe seront remplacés par des examens maison ou d'autres types d'évaluations. Dans chaque cours, la date limite pour rendre l'évaluation finale sera la date qui était prévue pour l'examen final.

L'horaire des examens qui paraît au dossier Maniweb de chaque étudiante et étudiant sera modifié pour retirer le local assigné ainsi que la trame d'heure spécifique.

Les règlements universitaires 8.6.1 (minimum de trois évaluations distinctes par session) et 8.6.2 (une évaluation d'au moins 20% de la note finale doit avoir lieu pendant la session d'examen) seront respectés.

**Les étudiantes et étudiants ne seront pas obligés de revenir sur les campus de l'Université pour le reste du semestre**, incluant la période des examens.

### **Les consultations :**

Les consultations avec vos professeures et professeurs pourront se faire en personne ou à distance (par exemple par téléphone ou par Skype). Les modalités seront établies par vos professeures et professeurs. À moins d'avis contraire, l'Université demeurera ouverte.

Les tutorats et les mentorats offerts par les étudiantes et étudiants sont suspendus.

### **L'accès aux campus :**

Jusqu'à nouvel ordre, les trois campus de l'Université de Moncton demeureront ouverts et leurs édifices, facultés, résidences, cafétérias et bibliothèques seront accessibles aux étudiantes et étudiants et aux autres membres de la communauté universitaire.

Certaines installations seront fermées à partir du 16 mars 2020, notamment les installations sportives, les musées, la galerie d'art Louise-et-Reuben-Cohen, et les bars étudiants.

Les laboratoires de recherche demeureront accessibles, et ce, jusqu'à nouvel ordre. Nous vous demandons de prendre contact avec vos professeures et professeurs.

### **Les services :**

Les services offerts aux étudiantes et étudiants des trois campus seront maintenus jusqu'à nouvel ordre. Ceux-ci incluent les services de santé, les centres d'aide à l'apprentissage, les services d'aide financière, etc.

### **Les rassemblements :**

**Tout événement ayant lieu sur les campus jusqu'au 30 avril 2020 est annulé.** Ceci inclut les activités organisées par les membres de la communauté universitaire à l'extérieur du campus (exemple : banquets facultaires).

Nous reconnaissons que la situation actuelle présente de nombreux défis pour tous les membres de la communauté universitaire. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre patience au cours des prochaines semaines.

Comme vous le savez sans doute, la situation évolue rapidement et l'Université mettra tous les efforts nécessaires pour permettre aux étudiantes et étudiants de mener à terme cette présente session universitaire. Cette situation sans précédent pour les universités canadiennes nécessite la **collaboration de tous les membres de la communauté universitaire**.

Nous vous demandons de consulter régulièrement le site web de l'Université ainsi que vos courriels (@umoncton.ca) afin d'obtenir les mises à jour sur la situation actuelle.

Pour toute question d'ordre académique, n'hésitez pas à consulter vos professeures et professeurs. Pour tout complément d'information d'ordre général sur les mesures prises par l'Université, veuillez consulter la Foire aux questions sur le micro-site de l'Université de Moncton ou envoyer un courriel à [COVID-19@umoncton.ca](mailto:COVID-19@umoncton.ca).